

implorer sa puissante protection, et sainte Anne, comme une bonne Mère, écoute favorablement les supplications de ses enfants : elle console les affligés, elle fait donner le repentir aux pêcheurs, la persévérance aux justes, la santé aux malades et aux infirmes.

Voici un miracle de la puissance de Dieu qui fait bien voir que le bras de Dieu n'est pas raccourci, et qu'il peut encore sauver son peuple : *Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat* (Isaïe, 59) ; prodige que Dieu met devant nos yeux pour nous convaincre et confirmer notre foi faible et languissante ; miracle dont il faut attribuer la gloire à Dieu seul qui, par sainte Anne, fait éclater sa toute puissante vertu.

Le culte des saints, tel que l'Eglise catholique l'entend et le pratique, n'a donc rien d'incompatible avec le culte suprême d'adoration qui appartient à Dieu seul. Nous n'avons, il est vrai, qu'un seul Médiateur auprès de Dieu, qui est Jésus-Christ ; nous confessons de même que, depuis qu'il nous a réconciliés avec le Père céleste, par les mérites de sa passion et de sa mort et qu'il est entré dans le sanctuaire du ciel, il ne cesse d'intercéder pour nous. Mais il semble qu'il manquerait quelque chose aux hommages dus à la divine Majesté, si nous laissions sans honneur les créatures qu'elle-même a daigné distinguer par les dons de sa grâce. C'est ainsi qu'honorer les saints, qu'invoquer sainte Anne, n'est qu'une manière particulière d'offrir nos adorations à Dieu, l'auteur de leur élévation et de leur gloire éternelle.

O glorieuse sainte Anne ! mère de la plus pure des vierges, daignez prier pour nos âmes afin qu'elles ne vivent que pour Jésus et Marie.

O grande sainte, qui êtes en ce jour l'objet de notre vénération et de notre allégresse, étendez votre protection sur le peuple canadien, soyez sa lumière, son espérance ; soyez plus encore : soyez toujours sa mère.

Cette protection, ah ! étendez-la à l'Eglise universelle, à Notre Très Saint Père, Léon XIII ; obtenez-lui